

L'Association des Journalistes professionnels (AJP) recrute un.e juriste,
pour le service juridique de l'Union professionnelle.

Votre fonction :

- Conseils aux journalistes en matière (notamment) de droit du travail, de la sécurité sociale des salariés et des indépendants, de droits d'auteur, de droit fiscal (IPP), de droit des médias, de déontologie, ...
- Suivi des dossiers de nos membres confiés aux avocats spécialisés externes.
- Veille juridique pour toutes les matières susceptibles d'intéresser les journalistes (sécurité, relations Police ou Justice, liberté d'expression, statut social et fiscal, nouvelles technologies...)
- Conception et animation de formations, notamment pour les journalistes freelances ou les journalistes débutant.e.s ;
- Rédaction de rapports, de notes et d'analyse, de conventions-type, de guides pratiques, d'articles pour les sites de l'Union professionnelle, ...
- Coordination du bimestriel « Journalistes » : animation du comité de rédaction, secrétariat de rédaction, mise en page (In Design) ;
- Coordination de l'opération « Journalistes en classe » (éducation aux médias) ;
- En charge également de l'accueil et du recrutement des nouveaux membres (étudiants, stagiaires, ...) ainsi que du développement de services ;
- En support et soutien à l'équipe, en ce compris pour des matières non juridiques.

Votre profil :

- Master en droit (ou Bachelier en droit avec dans ce cas une expérience utile de plusieurs années pour la fonction) ;
- Facilité d'expression écrite et orale : aptitude à communiquer avec clarté sur des dispositions juridiques auprès de personnes qui ne maîtrisent pas ces matières ;
- Bonne connaissance opérationnelle du néerlandais, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Personnalité positive, réactive, orientée 'service' et 'solutions' ;
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, fiabilité, autonomie ;
- Capacité à appréhender plusieurs dossiers simultanément, à faire face aux urgences mais aussi à travailler sans stress dans le respect des délais ;
- **La connaissance du secteur des médias, une expérience journalistique ou syndicale seront de réels atouts.**

Nous proposons :

- Un emploi qui a du sens, au service d'une profession indispensable et en mutation, pour laquelle de nombreux services et projets sont à concevoir et réaliser ;
- Un environnement professionnel attentif aux valeurs de solidarité, de participation, de bien-être collectif et individuel ;
- L'intégration dans une petite équipe (souvent de bonne humeur), au centre de Bruxelles, dans un environnement professionnel agréable ;
- Un contrat à durée indéterminée et à temps plein, avec entrée en fonction immédiate ;
- Un salaire de départ attractif avec un barème évolutif ;
- Des possibilités étendues de télétravail ;
- Des avantages : 13^e mois, chèques-repas, assurance-groupe, jours de congés extra-légaux, couverture des coûts de transport en commun, ...

L'AJP est attentive aux questions de genre et de diversité : la sélection se fait uniquement sur base des diplômes, compétences et expérience. Un test écrit fera partie du processus de sélection.

**Votre candidature (lettre + CV) est à adresser par mail ou par courrier avant le 10 septembre 2023 à Martine Simonis, Secrétaire générale de l'AJP : martine.simonis@ajp.be
AJP, Maison des Journalistes, rue de la Senne, 21 à 1000 Bruxelles.**